

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

<p>SOUS-DIRECTION DE LA POLITIQUE DES FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL, TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL Bureau des Enseignements Technologiques et Professionnels 1 ter, Avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP</p> <p>Tél.: 01-49-55-52-06</p>	<p>NOTE DE SERVICE DGER/POFEGTP/N97/N°2097</p> <p>DATE : 24 septembre 1997</p> <p>CLASSEMENT</p>
<p>LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE</p> <p>à</p> <p>Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Agriculture et de la Forêt</p>	
<p>OBJET : Fiches d'épreuve pour les candidats et grilles d'évaluation de l'épreuve ponctuelle n° 7 du baccalauréat professionnel Travaux Paysagers.</p> <p>DATE DE MISE EN APPLICATION : session d'examen 1998</p>	
<p>PLAN DE DIFFUSION</p> <p>Administration centrale - Diffusion B Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt Directions de l'Agriculture et de la Forêt des D.O.M. Hauts commissariats de la République des T.O.M. Inspection Générale de l'Agriculture Conseil Général de l'Agronomie Coordination des Inspections de l'Enseignement Agricole Etablissements Publics Nationaux et Locaux d'Enseignement Agricole Unions Nationales Fédératives d'Etablissements Privés</p> <p>POUR INFORMATION</p> <p>Organisations Syndicales de l'Enseignement Agricole Public Fédérations d'Associations de Parents d'Elèves de l'Enseignement Agricole Public</p>	

Cette note de service présente les fiches d'épreuve et les grilles d'évaluation de l'épreuve ponctuelle n°7 du baccalauréat professionnel Travaux Paysagers.

Le sous directeur

E. LEBLANC

L'épreuve comporte trois parties.

La première partie consiste en la reconnaissance de 15 échantillons de végétaux et de 5 échantillons de parasites et maladies. Elle dure 20 mn.

Le candidat remplit les fiches d'épreuve (ci-jointes) qui lui sont distribuées.

La deuxième partie est une interrogation orale de 20 mn sur le dossier technique.

Le dossier technique support de l'interrogation orale est constitué par le candidat sur le modèle de celui demandé pour le CCF n°2 (cf note de service n°2116 du 18 septembre 1996). Ce dossier est envoyé au centre d'examen préalablement à l'épreuve.

Interrogation: à partir d'une activité de chantier choisie par le jury sur les 4 proposées dans le dossier, le candidat présente en 10 mn maximum celle-ci, puis répond aux questions du jury. L'évaluation se fait selon la grille d'évaluation ci-jointe.

La troisième partie est une pratique professionnelle explicitée.

A partir d'un sujet tiré au sort portant sur la mise en œuvre raisonnée des matériaux, des matériels et des techniques liées au végétal lors de la création, de l'entretien d'un chantier paysagé le candidat réalise les travaux demandés en explicitant au jury comment il s'organise, quels matériaux il utilise ...

Cette partie dure 2h 10 mn. L'évaluation se fait selon la grille d'évaluation ci-jointe.

L'épreuve a pour coefficient 3, le coefficient 1 est attribué à chacune des parties.

E7 Première partie

NOM :

PRENOM :

Reconnaissance de 5 échantillons de parasites, maladies et ravageurs

N° échantillon	Nom du parasite ou de la maladie	Végétal hôte ou attaqué	Note
1			/1
2			/1
3			/1
4			/1
5			/1

Total de la première partie :	/20
-------------------------------	-----

E7 Première partie: Identification, connaissance des végétaux cultivés et de la flore spontanée:
15 échantillons

NOM :

PRENOM :

N°	Identification			Exigences écologiques	Principales utilisations	Note
	Nom genre	Nom espèce, variété	Nom vernaculaire			
1						/1
2						/1
3						/1
4						/1
5						/1
6						/1
7						/1
8						/1
9						/1
10						/1
11						/1
12						/1
13						/1
14						/1
15						/1

**Grille d'évaluation de l'oral portant
sur le dossier technique**

NOM :

PRENOM :

Capacités	Critères communs aux 4 capacités	Observations	Note
C1: Situer la place et l'importance d'une phase dans le chantier	Pertinence du raisonnement et des réponses Mobilisation des références		/6
C2: Interpréter des documents chantier (plans, fiches de chantier, plannings divers)	Valorisation du vécu professionnel Qualité de l'expression, richesse et précision du vocabulaire		/4
C3: Expliquer et apprécier l'organisation, la réalisation et le résultat de l'activité dans le contexte du chantier			/6
C4: Argumenter sur d'autres choix dans l'organisation et la réalisation de l'activité de chantier			/4
		Total	/20

Observations des examinateurs:

E7 troisième partie

**Grille d'évaluation de la
Pratique professionnelle**

Le jury évalue les 4 capacités: en observant la prestation du candidat et le travail réalisé, lors d'un entretien avec le candidat.

NOM : PRENOM :

Capacités	Observations, commentaires	Note
C1: Observer et apprécier une phase d'un chantier d'aménagement paysager - analyse de la situation proposée à partir de la commande - propositions d'action		/5
C2: Préparer et organiser un chantier - choix et préparation des produits, matériels, matériaux et végétaux - calcul des quantités nécessaires - réglage du matériel - organisation du chantier		/4
C3: Réaliser un des travaux prévus - travail en toute sécurité et respect de l'environnement - habileté et rapidité d'exécution - qualité du travail (propreté, finition) - adaptation aux aléas et aux imprévus - nettoyage et rangement		/6
C4: Contrôler les résultats obtenus - analyse des conditions de réalisation et du résultat obtenu - mobilisation de connaissances techniques pour justifier son point de vue - propositions de suites à donner		/5
Total		/20

Observations des examinateurs:

Report note première partie : /20
 deuxième partie : /20
 troisième partie : /20
 Note de l'épreuve **TOTAL** /60

Note de l'épreuve arrêtée par le jury (en points entiers)	/20
--------------------------------------------------------------	-----

